

LE FIGARO MAGAZINE

SPÉCIAL VIN : 40 PAGES. NOTRE SÉLECTION

10-11 MAI 2013

LES DYNASTIES *du vin*

Une phrase revient souvent dans le discours des hommes politiques : « La postérité nous jugera. » Le plus souvent, la postérité n'a pas grand-chose à évaluer.

PAR MAURICE BEAUDOIN

Hheureusement, on se rappelle plusieurs exceptions historiques : Napoléon, inventeur du code civil ; le général de Gaulle, la Sécurité sociale ; Simone Veil, la loi sur l'avortement. La postérité, les hommes du vin la côtoient quotidiennement. Petits et grands propriétaires doivent penser en permanence à leur descendance. Parfois, trois générations cohabitent dans un vignoble. Dans l'histoire du monde, il y eut Carolingiens, Habsbourg, Stuarts, Romanov, Bourbons et bien d'autres. Plus près de nous et plus modestement, les dynasties du vin : Magrez, Roederer, Thiénot, Boüard, Couly, Duval, Marionnet, Drouhin, Latour, Crochet, Malet Roquefort, Bignon-Cordier...

Aujourd'hui, les experts de l'hôtel Drouot évaluent aussi bien un vase de la dynastie Ming, une commode Louis XIV estampillée André-Charles Boulle, ébéniste du roi en 1619, créateur de la marqueterie en écaillé et

métal, qu'une bouteille de Mouton Rothschild, de Château d'Yquem, de Château Fombrauge, un flacon de Veuve Clicquot retrouvé au fond de la mer, à la suite d'un naufrage, un château Angelus...

En Champagne, seules une dizaine de familles ont pu sauvegarder leur identité de départ, les autres étant absorbées par les grands groupes. Il faut regarder ces survivants avec admiration. Accablés de taxes, d'impôts, de contraintes administratives, ils ont pu sauver leur maison et préserver leur indépendance.

Si la postérité juge petits et grands vigneronns présentés dans ces pages, elle rendra hommage à leur obstination, à leur passion. Etre présent dans la mémoire des générations futures, c'est le souhait de la plupart des familles. Avoir le nom de son domaine sur l'étiquette d'une bouteille vendue à Pékin, Melbourne, Los Angeles, Osaka, Rome, Clermont-Ferrand ou Calais, des années après sa disparition, c'est vivre encore un peu. La descendance peut trinquer. La dynastie est toujours en marche.



Catherine Corbeau-Mellot a pris l'affaire en main au décès de son mari.

OLIVIER ROUX POUR LE FIGARO MAGAZINE

JOSEPH MELLOT

Catherine, mère courage

A Sancerre, Joseph Mellot s'apprête à célébrer le 500^e anniversaire de son origine. Qui n'est pourtant pas son 500^e anniversaire à proprement parler... Car si l'ancêtre Pierre-Etienne a été le premier vigneron

de la dynastie dès 1513, la maison Joseph Mellot est née en 1969 de la scission de l'entreprise originelle en deux parties égales, les deux frères Joseph et Edmond, alors à sa tête, ayant décidé de se séparer.

Alexandre Mellot, fils de Joseph, qui avait succédé à son père en 1984, n'eut de cesse d'étendre son domaine à toutes les appellations du Centre-Loire en achetant peu à peu de belles propriétés, notamment à Quincy et Reuilly. Sa disparition prématurée en 2005 obligea sa veuve, mère de deux garçonnets, à prendre les rênes de l'affaire. Une centaine d'hectares gérés avec une soixantaine de collaborateurs, il en fallait davantage pour décourager Catherine Corbeau-Mellot, ancienne concurrente du Rallye des Gazelles dans le désert marocain.

Aujourd'hui, la maison est florissante, et si la succession est encore loin sur l'horizon, les fils d'Alexandre Mellot pourront, d'ici à quelques années, poursuivre le projet passionné de leur père. ■ A. S.

COUP DE CŒUR

AOC Sancerre **La Grande** **Châtelaine**



PIERRE MERAT

Cette cuvée prestige 100 % sauvignon blanc est issue des vignes les plus anciennes du domaine. Fermentation puis élevage en fûts de chêne. A l'œil, une jolie robe dorée ; au nez, des arômes fruités d'ananas, de poire et d'orange ; en bouche, une très agréable rondeur avec une finale persistante et fruitée. A déguster en apéritif, ou sur des poissons nobles (lotte, saumon...).

(www.josephmellot.com).